Syndicat Local *FO Justice* CD SALON DE PROVENCE

SÉCURITÉ DES PERSONNELS : JUSQU'À QUAND L'ADMINISTRATION VA-T-ELLE RESTER INACTIVE ?

FO JUSTICE TIRE UNE NOUVELLE FOIS LA SONNETTE D'ALARME !

1. DRONES : DES ENGAGEMENTS, MAIS TOUJOURS AUCUNE ACTION

Les découvertes se multiplient au sein de notre établissement. Pas moins de cinq couteaux découverts la semaine dernière, auxquels s'ajoutent de très nombreuses saisies réalisées quotidiennement par les agents afin de préserver la sécurité de tous.
Face à ce fléau des livraisons par drones, et faute de moyens permettant à l'administration de nous équiper de dispositifs anti-drones, une solution avait pourtant été convenue : l'installation de renforts en partie basse des caillebotis, en commençant par le bâtiment B, afin d'empêcher la récupération des livraisons par les détenus depuis leurs fenêtres





Des mois aprés cet engagement, le constat est sans appel :

RIEN N'A ÉTÉ FAIT !

Pire encore, ce dossier semble avoir totalement disparu des priorités de l'administration.

QUELS MOYENS CONCRETS L'ADMINISTRATION COMPTE-T-ELLE METTRE EN PLACE POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES DRONES ?

Les agents ne peuvent pas être les seuls remparts face à ce phénomène

2. TÉLÉPHONIE EN CELLULE ET TÉLÉVISIONS : NE PAS ATTENDRE UNE AGRESSION POUR AGIR !

Depuis quelque temps, le centre de détention de Salon-de-Provence connaît d'importantes difficultés liées aux installations téléphoniques en cellule, avec des répercussions directes sur le fonctionnement des téléviseurs.
Certains pourraient considérer que les problèmes de confort des personnes détenues ne concernent pas les personnels.
Mais la réalité du terrain est tout autre !
Ces dysfonctionnements engendrent aujourd'hui de nombreuses tensions, des conflits et des altercations entre les personnels et les personnes détenues.



FO JUSTICE REFUSE D'ATTENDRE QU'UN COLLÈGUE SE FASSE AGRESSER POUR QUE L'ADMINISTRATION PRENNE ENFIN CE PROBLÈME AU SÉRIEUX !

La remise en état complète du câblage des télévisions et des installations concernées constitue une mesure de prévention nécessaire pour limiter les sources de conflits et préserver l'intégrité physique des agents.
La sécurité des personnels passe aussi par la prévention des tensions du quotidien !

3. PORTE-ÉTIQUETTES : UN PROBLÈME SIMPLE, UNE ABSENCE DE RÉPONSE INACCEPTABLE !

Autre sujet, mais pas des moindres : les porte-étiquettes des portes qui se détachent, celle-ci tombent régulièrement.
Une demande avait pourtant été formulée afin de procéder au remplacement de l'ensemble des porte-étiquettes et de garantir leur bonne fixation.
Aujourd'hui, rien ne semble avancer !
Les agents doivent encore constater les dégradations et ramasser les étiquettes au sol, alors qu'une solution durable pourrait être mise en place.



Combien de temps faudra-t-il encore attendre pour obtenir une intervention sur un problème pourtant identifié et signalé ?

La fiabilité des équipements et la bonne identification participent également au bon fonctionnement et à la sécurité de notre établissement.



FO JUSTICE EXIGE DES ACTES, PAS DES PROMESSES !

Face à ces trois situations, FO JUSTICE demande :

- **La mise en œuvre immédiate de l'installation des renforts sur les caillebotis, en commençant par le bâtiment B.**
- **La remise en état complète des installations de câblage des télévisions et des équipements concernés.**
- **Le remplacement de l'ensemble des porte-étiquettes défectueux et leur fixation durable.**

LA SÉCURITÉ DES AGENTS N'EST PAS UNE OPTION !

FO JUSTICE RESTERA MOBILISÉ ET NE LÂCHERA RIEN SUR CES DOSSIERS !

FO JUSTICE : défendre les personnels, défendre leurs conditions de travail, défendre leur sécurité.

Je bureau local FO JUSTICE du CD Salon-de-Provence
Le 4 Novembre 2026